

Ligue du Béarn*Paleta cuir Place libre 2012-2013***Senior série 2**

Pdt de Commission : GOUAILLARD André

andre.gouaillard@free.fr

tél.: 09 53 35 95 20

Club	N°	NOM AV	Prénom	Licence	NOM AR	Prénom	Licence
PARDIES	1	PEE LANCY	Philippe	51829	DUBERNET	David	45502
	2	SAINT CRICQ	Florent	36008	SARTHOU	Eric	9494
Responsable :	PEE LANCY		<i>Philippe</i>	06 70 17 03 67	<i>philippe.peelancy@orange.fr</i>		

OGEU	1	SINDICQ	Lionel	31594	PONTACQ	Philippe	39883
	2	CASENAVE	Thierry	45821	FLORENS	Eric	23944
	3	BERTAU	David	84565	LAHARGUE	Gérald	87021
Responsable :	SINDICQ		<i>Lionel</i>	06 16 50 73 43	<i>nellyalco@hotmail.fr</i>		

OLORON	1	GROSSO	Stéphane	77184	LOPEZ	Antoine	66686
	2	BETAT	Olivier	55883	DOMINGUEZ	Mathieu	75111
	3	LABACI	Hubert	81753	CREMASCHI	Gautier	26229
	4	Resp. éq. n°1 : GROSSO Stéphane : 06 15 24 04 44					
	5	Resp. éq. n°2 : DOMINGUEZ Mathieu : 06 76 20 10 17					
	6	Resp. éq. n°3 : CREMASCHI Gautier : 06 31 68 34 02					
Responsable :							

PAU	1	SIMON	Olivier	69859	DUSSARPS	Stéphane	25699
	2	LAMIGOU	Jérémy	82452	LASSALLE	Denis	79397
Responsable :	DUSSARPS		<i>Stéphane</i>	06 45 70 76 66	<i>sdussarps@accipio.fr</i>		

FEDERATION FRANÇAISE DE PELOTE BASQUE

Ligue du Béarn 2012-2013
Paleta cuir Place libre - Senior série 2

Président de Commission	GOUAILLARD André <i>andre.gouillard@free.fr</i>	Tél.: 09 53 35 95 20
----------------------------	--	----------------------

Poule A	
1	OGEU 1
2	OLORON 2
3	OLORON 3
4	PARDIES 1
5	PAU 2

Poule B	
1	OGEU 2
2	OGEU 3
3	OLORON 1
4	PARDIES 2
5	PAU 1

PARTIES EN 40 POINTS

PARTIES EN 40 POINTS

Les 4 premiers de chaque poule sont qualifiés pour les quarts de finales.

Poule de 5	

06-07/07/13	: 2-5 3-4 ex.1
13-14/07/13	: repos ou avancement des parties
20-21/07/13	: 5-1 4-2 ex.3
27-28/07/13	: 1-4 2-3 ex.5
03-04/08/13	: repos ou avancement des parties
10-11/08/13	: 3-1 4-5 ex.2
17-18/08/13	: 1-2 5-3 ex.4

Réunion classement : Lundi 19 Août 2013 à 18h30	
24-25/08/13 : 1/4 Finales	
31/08 - 01/09/13 : 1/2 Finales	
Samedi 07/09/13 : Finale	

Pendant les parties de poule, le club nommé en 1er reçoit, arbitre et communique le résultat de la partie
Les règlements de la FFPB s'appliquent, y compris en ce qui concerne la tenue et les remplacements
Toute modification doit recevoir l'accord du Président de la Commission Sportive

PROGRAMMATION DES PARTIES

Par défaut, les parties devront être jouées aux dates indiquées et au plus tard le 18 Août 2013
Possibilité d'avancer les parties sous réserve de l'accord des adversaires
Pour éviter tout litige, les convocations devront être communiquées au club adverse ET à la Ligue

* soit par mail : liguebearnpelote@wanadoo.fr

* soit par fax : 05 59 32 34 36

* soit par courrier : 17 Avenue St John Perse 64140 BILLERE

au plus tard le MERCREDI à 12h (rgt Ligue) pour le jour indiqué sur le calendrier

Dans le cas d'une partie avancée, la convocation sera également communiquée en double à la Ligue
au plus tard la veille de la date d'entente

S'il y a mésentente entre les clubs sur la date et l'heure, la partie devra obligatoirement se jouer le
dimanche entre 10h et 18h à l'heure fixée par le club nommé en 1er.

TRANSMISSION DES RESULTATS

Les résultats doivent être communiqués pour le dimanche soir

* à la Ligue : tél : 09 62 39 95 68 - fax: 05 59 32 34 36 - mail : liguebearnpelote@wanadoo.fr

* à R. CAZADEBAT 06 86 41 88 37 - mail : raymond.cazadebat@orange.fr (seulement pour la 1ère série)

Les feuilles de résultats devront parvenir à la Ligue au plus tard le Lundi soir